



COMITE SYNDICAL

- 8 MARS 2011

DELIBERATION N°11-02

ARRIVÉE

L'an deux mille onze,
Le 15 février, à Metz

Date de convocation	13 janvier 2011
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	23
+ vote par procuration	2

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, M. Daniel BEGUIN, M. François BUSSIERE, M. Daniel COURTAUX, M. Robert COURTY, Mme Annie DAZAC, M. André DEGUIS, M. Bernard DEKENS, M. Olivier GUCKERT, Mme Arlette CHARBONNIER, M. André JANNOT, M. SANVOISIN, M. Lionel LADOUCE, Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorff), M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNET, M. Bruno PILARD, Mme Morgane PITEL, M. Jean-Claude JACQUEMART, M. Daniel TOURNAY (qui a reçu un pouvoir de M. Porcelli), M. Jean-François THOMAS, M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Franck TUOT

Objet de la délibération :

COMPTE DE GESTION 2010

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2010, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- Un excédent de clôture de 367 240,48 € en section de fonctionnement
- Et un déficit de clôture de 127 201,11 € en section d'investissement,

Le Comité Syndical de l'EPAMA, à l'unanimité, approuve le compte de gestion pour l'exercice 2010.

Le Président,

Jean-Paul BACHY

